L'aquilon
Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest
Envoi de publication - enregistrement nº 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 33 numéro 42, 09 novembre 2018

Premier panier



Yvonne Careen, directrice de la CSFTNO rempli une vielle promesse : lancer le premier ballon quand le gymnase serait construit. (Crédit photo : Denis Lord)

C'est lancé

Un sentiment d'accomplissement accompagne l'inauguration du gymnase et des espaces scolaires et communautaires.

Denis Lord

Mardi en début de soirée à l'école Allain St-Cyr, des enfants jouaient au volleyball dans le gymnase, alors que des parents et des professeurs s'affairaient dans la cuisine. Une scène tout à fait banale dans l'ensemble du Canada.

Pour peu, on oublierait qu'il a fallu 15 ans de lutte pour que se produise ce moment, pour l'avènement de cette légitimité.

Ces enfants qui s'échangeaient le ballon de part et d'autre du filet, pour qui le temps est encore une notion nébuleuse, n'ont probablement pas idée de ce qu'il aura fallu d'engagement, de persévérance et d'abnégation pour concrétiser ce projet. Il ne faudrait cependant pas que la leçon se perde. Autant que le gymnase, la cuisine et les classes spécialisées elles-mêmes, cette ténacité collective est un héritage précieux à transmettre.

Lors de la cérémonie d'inauguration de ces nouveaux espaces scolaires et communautaires, le ministre des Affaires municipales et communautaires, Alfred Moses, a bien exprimé, en peu de mots, la longueur et l'intensité des efforts déployés : « C'est un moment très spécial. Je peux vous dire que vous avez un très bon conseil d'administration qui a travaillé très fort pour ses élèves… »

M. Moses a salué la contribution de la communauté francophone à Yellowknife et a dit anticiper sa croissance.

Il remplaçait la ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Caroline Cochrane, retenue par d'autres occupations. M. Moses, l'ayant précédée à ce portefeuille, a joué un grand rôle dans les négociations pour le financement et la construction des infrastructures.

Des négociations longues et empreintes de tension. Le président de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest, Simon Cloutier, l'a souligné lors de son allocution, expliquant que la collaboration l'avait toutefois emporté sur la rupture.

En entrevue après la cérémonie, M. Cloutier a rappelé que la venue à Yellowknife en 2016 du congrès annuel de Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) avait fait évoluer les relations avec M. Moses et le Cabinet. Plus d'une centaine de francophones ont alors assisté à la session de l'Assemblée législative, a-t-il rappelé. Les députés de Frame Lake et de Kam Lake, Kevin O'Reilly et Kieron Testart, talonnaient M. Moses en français.

« Les francophones approchaient M. Moses et lui parlaient, très respectueusement, relate Simon Cloutier. Il est venu à plusieurs évènements du congrès, dont le gala où Suzette Montreuil [alors présidente de la CSFTNO] a remporté le prix Jean-Robert Gauthier. Il a pris conscience de quelque chose. Il ne savait pas qu'il y avait tant d'éducation en français hors Québec. Il pensait qu'il n'y avait que quelques *chialeux* dans chaque province. Mais nous sommes 2,7 millions de francophones en dehors du Québec. Ça a été un moment qui a fait pencher la balance. »

Cérémonie

La directrice générale de la CSFTNO, Yvonne Careen, a animé la cérémonie d'ouverture, la voix parfois étranglée par l'émotion. Elle a commencé par dire que St-Cyr est située sur les terres du Chef Drygeese, avant de céder le micro à Paul Andrew, survivant de pensionnats indiens et ancien animateur à CBC.

M. Andrew a chanté une prière de gratitude, il a demandé au Créateur d'aider les gens à travailler ensemble afin que les enfants aient un bel avenir.

Mme Careen a fait l'historique d'Allain St-Cyr, rappelant que l'école francophone avait commencé dans deux classes portatives dans l'actuel stationnement de l'école J.H. Sissons.

Elle a remercié, comme plusieurs des orateurs qui lui ont succédé, ceux et celles qui ont donné temps et efforts pour que ces locaux soient disponibles : membres présents et passés du conseil des commissaires, donateurs, l'Association des parents ayants droit de Yellowknife (APADY), la Commission scolaire publique de Yellowknife avec qui l'école francophone a partagé des locaux, le gouvernement ténois, le contractant qui a terminé les travaux en temps, etc.

Mme Careen a profité de l'occasion pour annoncer que la campagne de financement avait récolté, à ce jour, plus de 100 000 $ sur l'objectif de 150 000 $ pour habiller le gymnase et la scène d'accessoires essentiels.

La nouvelle conseillère municipale Stacie Smith représentait la mairesse Rebecca Alty. « Je sais à quel point c'est important d'améliorer les infrastructures pour les générations qui s'en viennent », a-t-elle déclaré en français.

La présidente de l'APADY, Océane Coulaudoux, très émue, a avoué sa réticence aux discours avant de citer Antoine de Saint-Exupéry : « L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible », ajoutant « Nous l'avons notre gymnase ! ». Accompagnée de son prédécesseur à l'APADY, Jacques Lamarche, elle a ensuite exhorté l'auditoire à continuer à s'impliquer, pour les enfants et pour la communauté.

Droits des francophones

Empêché par de malheureux problèmes de logistique, l'ex-directeur de la CSFTNO, Allain Saint-Cyr, a transmis ses félicitations. Avec une touche d'humour, il a fait savoir qu'il avait vu les fondations du gymnase l'an passé et qu'il reviendrait voir l'œuvre finale, profitant de ce moment pour révéler la raison pour laquelle il y a deux « l » dans son prénom.

Également absent, le député Kevin O'Reilly, par écrit, a salué le travail sans relâche des parents et du conseil des commissaires pour la défense des droits des francophones.

Présent dans l'assistance, le député de Yellowknife North Cory Vanthuyne a rappelé que l'appui aux infrastructures avait eu un certain poids lors des élections territoriales de 2015.

« Cette réalisation va renforcer les relations avec la communauté francophone, a affirmé M. Vanthuyne. Je crois qu'elle va grandir encore. Ça va peut-être créer un précédent pour les communautés musulmane et philippine, qui sont très importantes ici. Ça montre ce qu'on peut accomplir en travaillant ensemble. »

Lors de la cérémonie, des rubans de trois couleurs différentes ont été coupés par différentes générations, symbolisant le passé, le présent et le futur.

Éditorial

Maxence Jaillet

Bravo

D'après la plupart des personnes qui se sont impliquées dans l'agrandissement de l'école Allain St-Cyr, c'est la ténacité qui a été la meilleure alliée afin de mener ce projet à bien. Souhaitons que cette même ténacité se reflète dans l'attitude des équipes sportives de l'école francophone. En fait, ces nouveaux espaces vont bénéficier à tous les jeunes ténois alors qu'un gymnase en plus pour la capitale ténoise est un espace en plus pour tenir des tournois, loger des équipes lorsque sont organisées des rencontres sportives territoriales. Le gymnase est certainement la figure de proue de cet agrandissement, mais la scène est un élément essentiel à l'épanouissement de la culture, qu'elle soit francophone ou autre, ce sont les jeunes et la communauté qui va en profiter là encore.

Pour les cuisines, c'est la même chose… que d'opportunités pour faire évoluer les jeunes Franco-Ténois vers l'acquisition de compétences indispensables.

Bravo à ceux qui ont mis l'épaule à la roue, à ces jeunes aussi qui ont rêvé de ce moment et qui n'ont pu le voir se concrétiser en tant qu'élève. L'émotion et l'enthousiasme des élèves présents à la cérémonie étaient palpables. Si les parents, les donateurs, le corps enseignant, les dignitaires étaient aux anges de voir ces espaces, les jeunes avaient eux l'esprit pratique et comprenaient que pour la première fois il pouvait s'y défouler.

Bravo à la communauté pour sa ténacité. Maintenant, il n'en manque plus qu'un autre de l'autre côté du lac.

L'aquilon

www.aquilon.nt.ca
direction.aquilon@northwestel.net

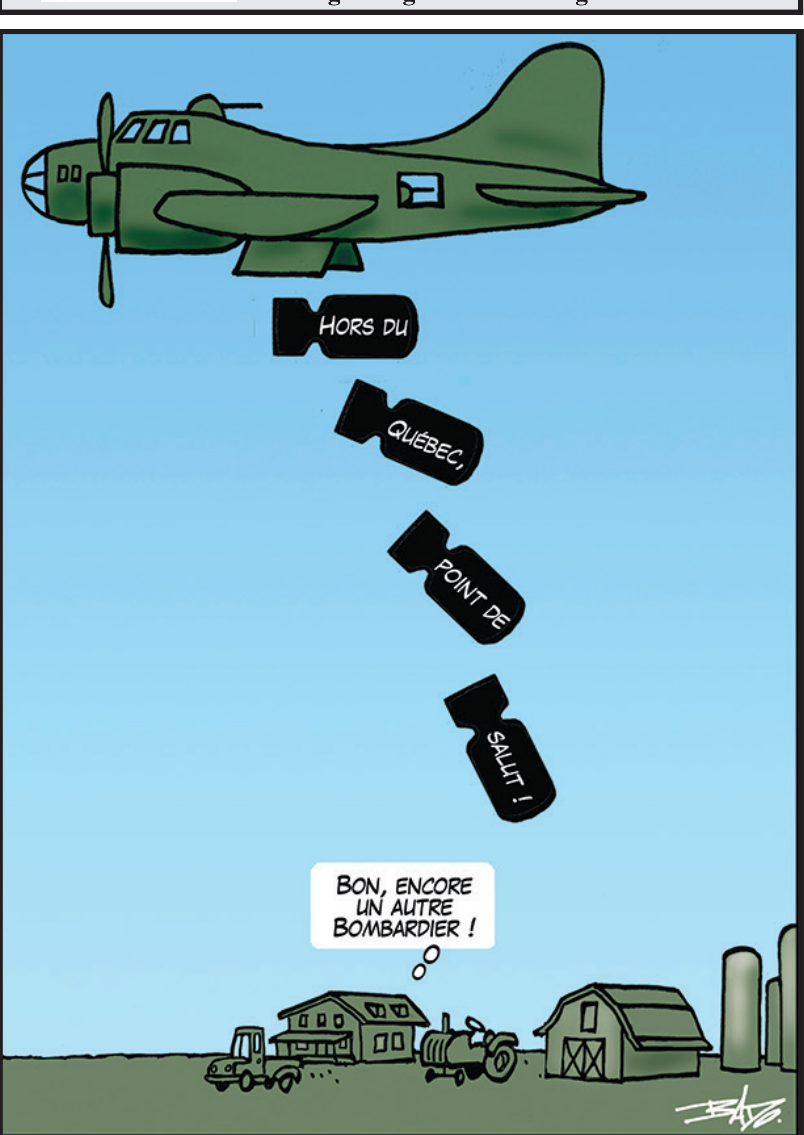
Directeur et rédacteur en chef : Maxence Jaillet
Journalistes : Denis Lord, Nicolas Servel
Correction d'épreuves : Mélanie Genest

C.P. 456, Yellowknife,
NT, X1A 2N4
(867) 766 - 5172

Journal hebdomadaire publié le vendredi depuis 1986, *L'Aquilon* est la propriété des Éditions franco-ténoises/*L'Aquilon* subventionnées par Patrimoine canadien. Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur·e et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur·e. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accédera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre de l'Association de la presse francophone (APF) et utilise la graphie rectifiée. N° ISSN 0834-1443

Fondation Donatien Frémont
APF Association de la presse francophone

Abonnement annuel Version papier 35 $
Abonnement annuel Version PDF 30 $
Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing 1-866-411-7486



LA COLONNE

AGA de l'APADY

L'Association des parents ayants droit de Yellowknife tiendra son AGA le 17 novembre 2018 de 11 h à 12 h dans le gymnase de l'école Allain St-Cyr. Une collation sera servie de 12 h à 13 h. Il y aura un château gonflable pour les jeunes. Les parents qui laissent leurs enfants au château doivent participer à l'AGA. Les enfants de moins de trois ans doivent être accompagnés d'un parent même s'il y a une supervision assurée sur place.

Centre d'accueil francophone

Pour l'hiver, le centre d'accueil francophone (Maison Laurent-Leroux) ouvre une permanence bimensuelle, les 2e et 4e samedi de chaque mois, pour accueillir toutes celles et tous ceux qui voudraient partager et échanger sur divers sujets et expériences de la vie, bavarder, rencontrer du monde, prendre un café, un thé, raconter une histoire, une blague, communiquer une information, des jeux de société à proposer. L'initiative commence ce samedi 10 novembre de 13 h à 16 h. Prenez contact avec Isidore du Centre d'accueil francophone.

Chorale

Aurora Chorealis et Fireweed Children's Chorus présentent un spectacle soulignant les effets durables de la Première Guerre mondiale. Les représentations ont lieu le 10 novembre à 19 h 30 et le 11 novembre 15 h 30 à l'Église St. Patrick.

Festival international de films de Yellowknife

Une sélection de films du Festival sera présentée gratuitement dans les collectivités des TNO, en collaboration avec les bibliothèques, centres récréatifs, etc. Le festival sera à Norman Wells les 16 et 17 novembre, à Fort Simpson et Fort Smith les 18 et 19 janvier. Les dates sont à confirmer pour Deline, Inuvik et Hay River.

Collaborateur·trices de cette semaine :
Oscar Aguirre
Isabelle Rivard
Angélique Ruzindana Umunyana



150 000 $

140000 $

130000 $

120000 $

110000 $

100 225 $

Thermomètre de financement
#150000
pour « habiller » le nouvel espace communautaire de Yellowknife

Sylvie Chauvet et Jean de Dieu Tuyishime ont gagné des prix de présence lors de la soirée tenue à la maison Laurent-Leroux le 7 novembre dans le cadre de la Semaine nationale de l'immigration francophone. Après un repas éthiopien et la projection du documentaire De Sherbrooke à Brooks, *produit par l'ONF en 2016, une discussion a suivi sur les défis de l'intégration dans la province du Québec poussants les immigrants francophones à s'installer dans l'ouest du pays. Mme Chauvet et son conjoint ainsi que M. Tuyishime et sa conjointe ont d'abord mis pied au Québec pour ensuite s'installer dans l'Ouest et finalement aux TNO.*
(Crédit photo : Denis Lord)



Accès à l'information et protection de la vie privée

Projet de Loi 29 : un espoir de rigueur

Le GTNO fait des démarches pour mieux encadrer la protection de la vie privée.

Denis Lord

Le projet de Loi 29 vient adoucir le sévère constat que la commissaire à l'information et à la vie privée des TNO, Elaine Keenan Bengts, dresse dans son rapport annuel 2017-2018.

Dans le préambule à ce rapport, Mme Bengts écrit que depuis la révision de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, il y a deux ans, les progrès accomplis sont imperceptibles aux TNO, une des dernières juridictions canadiennes avec le Nunavut à ne pas avoir modernisé sa loi. Elle a même constaté une diminution de la volonté des organismes publics à maintenir l'esprit de cette loi.

Or, le jour même où la commissaire déposait son rapport annuel à l'Assemblée législative, le 29 octobre dernier, cette dernière approuvait en première lecture le projet de loi pour modifier la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Parmi les amendements, des suggestions de Mme Bengts et des éléments empruntés au modèle de Terre-Neuve-et-Labrador (TNL), considéré par la commissaire comme le meilleur au Canada, sinon au monde.

Parmi les améliorations citées par la commissaire, la création d'un cas d'exception : même si une information se conforme aux critères législatifs pour empêcher sa diffusion, elle pourra être révélée si elle est d'intérêt public. Si le projet de Loi 29 est accepté, tous les organismes publics seront obligés de révéler à la commissaire une brèche dans la protection de la vie privée, alors qu'actuellement, seul le ministère de la Santé et des Services sociaux y est tenu, en vertu de la *Loi sur les renseignements sur la santé*. « Nous allons apprendre beaucoup de ça, assure Mme Bengts. »



Elaine Keenan Bengts, Commissaire à l'information et à la vie privée des TNO. (Crédit photo : Denis Lord)

Des échéances plus courtes

De manière générale, les échéances seront considérablement raccourcies. Les examens de la commissaire devront être faits en 90 jours plutôt qu'en 180. Le temps pour consulter un troisième parti passe de 90-100 jours à 30 jours.

De surcroit, le salaire des employés devra être révélé.

Le projet de loi contient la liste des organismes publics qui doivent se plier à la loi. Mme Bengts est convaincue que les municipalités où les citoyens paient des taxes y seront ajoutées. Dans son rapport, elle déplore le manque d'imputabilité actuel des villes au TNO. « C'est la seule juridiction canadienne dans laquelle les municipalités ne sont pas obligées de fournir un minimum d'accès à l'information et de protection de la vie privée », dit-elle.

Mme Bengts a offert ses services à la ville de Yellowknife lors de l'épisode de l'utilisation abusive des caméras de surveillance. Une offre qui, comme les précédentes, est restée sans réponse.

« Le travail de base pour inclure les municipalités est là même si ça peut prendre des années à mettre en place, observe Elaine Keenan Bengts. Je parle de ça depuis 20 ans [...] Le projet de loi contient plusieurs choses pour apporter davantage d'efficacité, observe-t-elle; je suis satisfaite avec ça, moins avec ce qui a été laissé de côté. »

Elle aurait aimé que les TNO adoptent la disposition de TNL obligeant le gouvernement à se présenter en cour s'il refuse d'obéir à une recommandation du commissariat et que des moyens soient mis en œuvre pour s'assurer qu'un organisme donne suite à une recommandation acceptée.

« Dans la plupart des autres provinces

#Vieprivée
Suite à la page 10

La communauté célèbre l'ouverture officielle du gymnase et des espaces communautaires



1_La foule invitée par l'APADY et la CSFTNO lors de la cérémonie officielle.
2_Océane Coulaudoux et Jacques Lamarche, présidente et ancien président de l'APADY.
3_Charles Priso Priso et Georgette Konan, enseignant. e. s à l'ÉASC.
4_David Couture représentant la compagnie Clark Builders et son fils Gabriel.
5_Un match de volleyball a été disputé après les discours, les collations, les hotdogs et le premier lancer de ballon.

(Crédit photos : Denis Lord)

Ce qu'ils ont dit pour l'ouverture officielle



« Je suis fier et bien content pour les jeunes. Chapeau aux parents et aux personnes qui ont tenu leur bout. Il fallait être audacieux et avoir du *guts*. Ça prouve que si on est tenaces, ça fonctionne. »
Allain St-Cyr, cofondateur de l'AFCY, ex-directeur de la CSFTNO

« Je suis vraiment contente pour les élèves, les parents et le personnel de la commission scolaire. Avec le procès, ça a été un gros travail. Ça donne du sens d'avoir une école avec un gymnase. C'est un patrimoine qu'on transmet aux francophones. Mes enfants n'ont pas eu ce gymnase, mais ça fait une différence pour les autres. [...]

Il faut se rappeler à la fin de chaque journée pourquoi on s'implique. Si tu crois à quelque chose, il faut que tu pousses. »
Suzette Montreuil, ancienne présidente de la CSFTNO

« Je suis très heureuse du travail accompli. Le gymnase et les locaux vont donner un nouvel élan à l'avenir de l'école. Nous espérons que les élèves, les parents et la communauté vont bénéficier des nouvelles installations. Nous espérons que les élèves de la prématernelle à la 12e année développeront un sentiment de fierté et d'appartenance à l'école.

Je ne pensais pas que ça serait aussi long, je pensais que ça serait réglé et construit en 2013 ou 2014. Il y a des gens au gouvernement et au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation qui ont freiné le projet. Il y a eu un nouvel élan vers 2015/2016 avec la fin du processus judiciaire.

J'ai été parfois frustrée, mais je n'ai jamais eu envie d'abandonner. Je savais qu'on avait raison. Maintenant j'ai de nouveaux projets. Ça continue ! »
Yvonne Careen, ancienne directrice d'Allain St-Cyr et directrice générale de la CSFTNO

« Je suis très émue et fière du travail accompli, de ces heures de bénévolat à faire des réunions, des consultations, à écrire des lettres. Je me demandais parfois pourquoi je faisais ça. Mais quand je vois le gymnase et la cuisine, quand je vois les jeunes et les professeurs heureux, je suis fière du CA, de nos partenaires et du gouvernement. C'est magnifique. N'oubliez pas l'AGA de l'APADY le 17 novembre. »
Océane Coulaudoux, présidente de l'APADY

« Les élus de la Commission scolaire, les parents et les intervenants ont eu beaucoup de courage et de la continuité. Il y a eu beaucoup de travail bénévole. J'ai de très bons souvenirs du travail acharné des administrateurs. J'avais été désappointé que la Cour d'appel infirme une partie de la décision précédente. Le gouvernement ténois a été mal avisé. Ça a démontré que les juges anglophones ne comprennent pas l'article 23 de la Charte. J'ai une grande fierté d'avoir participé à cette lutte. J'aurais voulu être là.

Je crois qu'il faut des écoles complètes partout même s'il y a un petit nombre d'élèves, pour lutter contre l'assimilation, surtout quand le taux de mariages exogames est élevé comme dans le Nord.
Roger Lepage, avocat de la CSFTNO dans la cause l'opposant au gouvernement ténois

La troisième fin
Après tout ce temps...
On est encore dedans,
Il se fait un peu tard!
Car on fait de l'or!
Dans ce gymnase, on est les as!
Nous avons attendu des années
Sans crier et sans pleurer
Car nous avons accepté la réalité!
Nous allons dominer pour l'éternité!
Dans ce gymnase, on est les as!
Il n'est pas venu du ciel...
Mais d'efforts et de sueur.
Car nous n'avons pas d'ailes!
Mais nous avons beaucoup de coeur!
Dans ce gymnase

Poème par
Byron
Noam
Loïc
Didier
Aksel

La balle
La balle rebondissa,
La vitre elle frappa,
Celle-ci éclata, Le prof se fâcha.
Le gymnase est content,
Y a un plancher scintillant.
L'enfant pleura, La balle se vida,
Mon coeur se brisa, Ma mère arriva.
Le gymnase est content,
Y a un plancher scintillant.
Ma mère cria, J'ai payé pour cela.
Tasse-toi de là, Sinon tu te couperas.
Le gymnase est content,
Y a un plancher scintillant.
Dans mon lit je me coucha,
Plus jamais je ne reviendra.

Poème par
Andréa
Katryne
Kyle
Léa

Léa Schwarz, Sylvain Rourke, Martin Deschesnes, l'Honorable Alfred Moses, Yvonne Careen, Océane Coulaudoux, Simon Cloutier, Jacques Lamarche, Anthony Woo

Propos et poèmes recueillis par Denis Lord



« Je suis ravie que les espaces ouvrent. Je vais venir voir ça sous peu. Ça me fait un grand plaisir que les jeunes y aient accès. J'ai toujours cru que ça arriverait, mais je ne croyais pas que ce serait si long. »
Marie Leblanc-Warick, ex-directrice générale de la CSFTNO

« Nous sommes extrêmement heureux de ce dénouement. Il y avait un besoin pour un gymnase et aussi pour deux ou trois autres classes supplémentaires, et la Garderie Plein Soleil a aussi besoin de nouveaux locaux. Dans un contexte de forte concurrence avec les écoles d'immersion, St-Cyr avait besoin de ça. Le prochain dossier sera celui de l'école Boréale, qui n'a ni gymnase ni classes pour les besoins particuliers. En 2016, le congrès de la FNCSF s'est tenu à Yellowknife en appui à la CSFTNO, qui sortait de plusieurs démarches. Nous croyons que le congrès a contribué à sensibiliser les élus, dont le ministre de l'Éducation de l'époque, Alfred Moses. Pour certains, ça a été une révélation. Je lève mon chapeau aux élus scolaires qui ont persévéré pour des infrastructures et des admissions plus souples. »
Valérie Morand, directrice générale désignée, Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)

« C'est fantastique. Ça représente plusieurs années d'efforts énormes de la part de la communauté et des associations. Nous sommes très satisfaits du résultat. Ça répond dans une certaine mesure aux besoins des jeunes et des parents qui se sont fait sentir depuis plusieurs années. Plusieurs écoles anglophones possédaient un gymnase et ce n'était pas le cas de St-Cyr, qui devait s'arranger avec les commissions voisines. Ce n'était pas toujours facile. L'école hérite de son propre gymnase, on ne peut que s'en féliciter. »
André Légaré, ancien président de la Fédération franco-ténoise (FFT) et de la CSFTNO

« Ça va être spécial et excitant, ça fait 10 ans que je me bats pour ça. Il y a eu beaucoup d'heures bénévoles. Il y a des moments où ça a pris des chemins différents, mais nous sommes toujours revenus à notre cause. Si les parents avaient lâché, ça serait peut-être tombé à l'eau. La leçon, c'est de ne pas lâcher. Nous aurions aimé faire ça différemment, sans procès, mais il faut parfois faire ce qu'il faut faire. »
Jacques Lamarche, ancien président de l'Association des parents ayants droit de Yellowknife (APADY)

« C'est le résultat du travail acharné de beaucoup de personnes, dont les commissaires. On ne peut que s'en réjouir, ce sont les enfants qui en profitent. De tout cela ressort le fait que lorsqu'on n'abandonne pas, il y a toujours un résultat. »
Philippe Brulôt, ancien directeur général de la CSFTNO

Action de grâce
Dans mon gymnase,
j'ai fêté l'Action de grâce

mangé mon dindon avec un papillon
devenus bien gros car on a mangé bien trop
ttes, patates, farce, tout devant notre face
notre gymnase j'ai fêté l'Action de grâce
vité mes amis, maintenant ils sont tous ici
rès le souper, on a joué avec nos poupées
ntenant c'est le soir et tout le monde dort
Mais dans le matin,
tout le monde prendra un bain

Dans le gymnase
j'ai fêté l'Action de grâce

Poème par Carter Sheldon

Magie cachée
À un jeune âge, on nous a dit
Qu'elle est là, qu'elle est ici.
Mais elle a disparu lorsqu'on a vieilli
Elle est toujours là, elle se cache mais elle vit.
Elle est ici, je le sais, je le sens.
La magie existe, elle est belle comme un paon.
Elle s'est cachée dans le gymnase mais elle est là.
Elle attend juste qu'on le croit.
On se déteste et elle n'aime pas ça.
Elle va sortir, abracadabra.
Elle est ici, je le sais, je le sens.
La magie existe, elle est belle comme un paon.
Il faut juste être gentil et on va créer
La douce gentillesse qu'elle veut savourer.
On n'a qu'à parler, sauter, s'aimer, s'amuser, Mais à la fin, tout ce qui reste c'est rêver.

Poème par Séréna

d, Courtney Baker-Cimon, Landon Kraft-Bailey et Martine Gauvin coupent les trois rubans qui représentent le passé, le présent et le futur. (Crédit photo : Denis Lord)

Jour de fête et jour de gloire à Allain St-Cyr!

Isabelle Rivard

Enfin le moment attendu depuis si longtemps pour la communauté francophone de Yellowknife! Le 6 novembre dernier, l'école Allain St-Cyr (ÉASC) a inauguré son gymnase, le premier depuis 28 ans d'existence. Il y a de quoi célébrer, d'autant plus qu'il a fallu de nombreuses années de persévérance et plusieurs individus engagés pour réaliser ce rêve. Revoyons les étapes de ce projet des 15 dernières années.

2003 – Demande d'agrandissement de l'école Allain St-Cyr

L'espace de l'école Allain St-Cyr, construite en 1998 à côté de l'école William MacDonald, ne suffit plus à l'augmentation du nombre d'élèves inscrits à cette école. Des locaux spécialisés de niveau secondaire et un gymnase pour assurer une éducation de base, tel que stipulé dans les programmes éducatifs du gouvernement ténois, sont manquants. L'Association des parents ayants droit de Yellowknife (APADY) reçoit un avis juridique qui justifie une poursuite judiciaire envers le gouvernement territorial pour obtenir gain de cause dans l'agrandissement de l'ÉASC. La Commission scolaire francophone de division (CSFD) autorise la demande officielle de financement pour l'agrandissement.

2005 – L'APADY gagne sa cause

Le juge franco-albertain Vital Ouellette ordonne au gouvernement ténois d'accommoder l'École Allain St-Cyr dès la rentrée scolaire 2005 quant à la disponibilité d'un gymnase et de transport par autobus associé, de locaux de sciences et d'arts et de deux salles de classe supplémentaires.

2007/2008 – Construction de la Phase I de l'agrandissement de l'ÉASC

La Phase I de l'agrandissement de l'ÉASC voit le jour en 2008. Cet agrandissement est autorisé après quelques mois de discussion entre le gouvernement ténois et l'APADY sur la mise en place des mesures ordonnées par le juge Ouellette et permettant une éducation de même niveau que les écoles anglophones des Territoires du Nord-Ouest. Le gouvernement ténois promet la construction de la Phase II, qui inclut un gymnase, sans y donner d'échéancier.

2010 – L'APADY de nouveau en cour

Les échanges des deux dernières années entre l'APADY et le gouvernement concernant la Phase II de l'agrandissement de l'ÉASC ayant abouti à une impasse, l'APADY poursuit le gouvernement ténois afin de donner suite aux exigences requises pour offrir une éducation aux élèves francophones répondant au programme gouvernemental.

2012 – On donne raison à l'APADY

La juge Charbonneau statue que l'école Allain St-Cyr a droit à un gymnase de 500 mètres carrés muni de vestiaires et de douches ainsi que de salles spécialisées de niveau secondaire. D'autre part, elle autorise la commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO) à inscrire des élèves au-delà des critères établis par le gouvernement. Ces critères d'élèves ayants droit sont: un parent francophone ou un parent ayant reçu une éducation en français ou un autre enfant de la même famille ayant reçu une éducation en français. Les clientèles visées au-delà de ces critères sont les immigrants francophones, les non-ayants droit de descendance francophone et les immigrants ne parlant ni français ni anglais. Le gouvernement porte la décision en appel.

2015 – Dure volteface

La Cour d'appel ténoise annule les recommandations de la juge Charbonneau et donne le plein pouvoir de l'admission des élèves de non-ayants droit de la CSFTNO au gouvernement. La Cour annule également l'agrandissement de l'ÉASC sauf pour la construction d'un gymnase. La CSFTNO se tourne vers la Cour Suprême du Canada qui refuse d'entendre ses arguments.

2016 – Un gymnase, c'est officiel!

Plusieurs discussions sont effectuées avec le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Alfred Moses, concernant les décisions de la cour d'appel. Des discussions qui portent fruit, car un changement dans l'admission des élèves est approuvé et l'agrandissement de l'ÉASC est entamé. En effet, le gouvernement autorise l'admission d'élèves non-ayants droit à la CSFTNO avec l'acceptation du ministre jusqu'à une capacité maximale de 85% des limites des écoles. Également, le gouvernement prévoit des fonds pour construire le gymnase de l'ÉASC. La CSFTNO sollicite Patrimoine canadien et la ville de Yellowknife pour le financement d'une construction répondant adéquatement aux besoins des élèves.

2017/2018 – Chantier de construction à Allain St-Cyr

En ce 2 juin 2017, l'ÉASC assiste à la première pelletée de terre de la construction de l'agrandissement de l'école. Un agrandissement qui comprend un gymnase de 476 mètres carrés doté d'une scène, de deux classes polyvalentes et de deux classes d'enseignement pour les élèves ayant des besoins spéciaux. Le gymnase sera également disponible à des fins communautaires. Le gouvernement ténois finance le projet d'un montant de 12.8 millions de dollars. Malgré les refus de financement de Patrimoine canadien et de la ville de Yellowknife, il est possible d'obtenir cet agrandissement grâce aux appels d'offres qui s'avèrent moins onéreux que prévu. Une campagne de financement privée est entamée par la CSFTNO pour l'achat d'équipements électroniques et de cuisine. En date du 26 octobre 2018, le baromètre de L'Aquilon affiche une somme amassée de 98408$, alors que l'objectif est de 150 000$.

À la lumière de ces années mouvementées, il est important de souligner le travail soutenu de diverses personnes à défendre les droits des francophones en milieu minoritaire au Canada. L'école Allain St-Cyr est désormais en mesure de mieux répondre aux besoins des élèves francophones de Yellowknife. Un plus grand espace physique, des locaux et des équipements spécialisés pour l'enseignement secondaire et un gymnase qui permettra de recevoir diverses équipes sportives et autres organisations auront certainement un impact positif sur le sentiment d'appartenance des élèves et sur la rétention de ceux-ci jusqu'à l'obtention du diplôme d'enseignement secondaire.



Après les confrontations, la collaboration... Des élus du gouvernement ténois visitent les nouveaux espaces de l'école Allain St-Cyr de Yellowknife. Ici, la directrice et le président de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest, Yvonne Careen et Simon Cloutier, entourent Caroline Cochrane et Wally Schumann respectivement ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, et ministre de l'Infrastructure. (Courtoisie : GTNO)

Accès à l'information et protection de la vie privée

Un cas rarissime

Un citoyen fait 55 demandes reliées à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*.

Denis Lord

La commissaire à l'information et à la protection de la vie privée, Elaine Keenan Bengts, a fait face à un cas rarissime dans sa carrière alors que le gouvernement ténois (GTNO) lui a demandé de le dispenser de répondre aux exigences supplémentaires d'un demandeur.

Cette histoire fait partie des 53 dossiers ouverts en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et de la protection de la vie privée* qu'on retrouve dans le rapport annuel 2017-2018 de la commissaire, partiellement traduit en français.

Au ministère des Ressources humaines, le demandeur avait fait 25 demandes d'accès à l'information en moins de neuf mois. Il en avait fait neuf au Collège Aurora en sept mois et deux en un mois au ministère de la Justice.

C'est sans compter ses 19 demandes de révision et plusieurs plaintes au bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée.

« La personne avait quitté le GTNO en mauvais termes, explique Mme Bengts. Elle voulait toute l'information la concernant. Ça demandait un travail harassant. Le GTNO a hésité et ça l'a rendue plus suspicieuse et elle a demandé encore plus d'informations, tout ce qui avait son nom dessus. C'était légal, mais je comprends le caractère frustrant de cette histoire pour les employés du gouvernement. »

Il y a des dispositions dans la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* qui permettent au commissaire d'ignorer des demandes quand elles sont frivoles, vexatoires ou abusives.

Dans ce cas, la commissaire a autorisé les différents organismes et ministères à limiter les requêtes du demandeur.

« C'est peut-être arrivé six fois en 22 ans, je crois, dit la commissaire. Mais je n'ai jamais donné le droit au gouvernement d'ignorer complètement des demandes. »

Informations sur la santé

Dans un autre cas, la NWT Seniors Society s'est inquiétée que les politiques de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) exigent des personnes âgées et des autres personnes demeurant dans des logements publics de signer un document lui permettant de collecter leurs informations personnelles directement de l'Agence de Revenu du Canada (ARC) pour évaluer le prix de leur loyer. Quelques personnes âgées ont demandé une alternative; on leur a répondu que si elles n'acquiesçaient pas, elles devraient payer le plein prix.

« Auparavant, explique Mme Bengts, on se servait de leur chèque de paye, mais c'était dispendieux et compliqué. L'accès à leur dossier à l'ARC offre plus de protection, mais certaines personnes âgées étaient fâchées de ne pas avoir le choix. »

Mme Bengts a recommandé que la SHTNO développe des politiques pour résoudre les situations où une personne refuse de donner l'accès à son dossier à l'ARC sans la pénaliser, et que son consentement soit volontaire et renouvelable sur une base régulière. Elle a aussi recommandé qu'une copie de son rapport soit partagée avec les autres organismes utilisant des ententes similaires avec l'ARC.

Ses recommandations ont été acceptées. Normalement, observe Mme Bengts, le gouvernement accepte certaines de mes recommandations, mais il y en a toujours qu'il ne suit pas.

À venir

En 2017-2018, en plus des 53 dossiers cités plus haut, la commissaire a traité 33 dossiers selon la *Loi sur les renseignements sur la santé,* alors qu'il n'y en avait que huit l'an dernier.

Mme Bengs a l'intention de produire prochainement un rapport sur l'utilisation du fax dans le système de santé, qu'elle considère archaïque et une grande source de brèches dans la protection de la vie privée, alors qu'il existe des alternatives technologiques peu dispendieuses.

Elle en fera un autre sur le consentement des « mineurs matures » sur la divulgation de leurs informations personnelles, par exemple dans le cas d'une adolescente qui ne veut pas que ses parents sachent qu'elle prend des contraceptifs.

#Vieprivée
Suite de la page 4

et territoires, note-t-elle, les organismes publics n'ont qu'à dire non aux recommandations et les demandeurs doivent alors poursuivre le gouvernement. Aux TNO, en plus de 20 ans, je peux compter sur les doigts de la main le nombre de fois que c'est arrivé. »

Le commissariat à l'information et à la vie privée des TNO n'a pas la capacité législative de poursuivre le gouvernement.

Le projet de loi a été accepté en seconde lecture le 30 octobre; il doit être soumis à une troisième lecture avant d'être adopté.

L'Âge de l'information

Le déclin du respect de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* dénoncé par Mme Bengts n'est pas propre aux TNO mais observable dans l'ensemble du pays.

Ce n'est pas que les gouvernements soient de plus en plus fermés, même si par nature, ils ne veulent pas que tout le monde sache ce qu'ils font, comment, et pourquoi. « Mais nous sommes dans l'Âge de l'information, explique Mme Bengts, et le nombre de dossiers a augmenté exponentiellement, avec une charge de travail conséquente. »

Ce travail, poursuit-elle, échoit la plupart du temps à des conseillers en politiques à qui on ajoute, sans qu'ils soient formés à cet effet, le titre de coordonnateur à l'éthique. Seul le ministère de la Santé et des Services sociaux possède un coordonnateur à l'éthique dont c'est la tâche principale. « En plus, ajoute-t-elle, c'est un travail ingrat : personne n'aime se faire demander de produire des papiers. »

La GTNO aurait fait beaucoup de progrès, particulièrement dans le domaine de la protection de la vie privée. Avec pour leadeur la gestionnaire au bureau de l'Accès à l'information et à la protection de la vie privée du ministère de la Justice, Denise Anderson, le GTNO, travaille à développer un protocole dans ce domaine pour que des matières s'inscrivent dans la culture gouvernementale, les préoccupations de ses employés.

Mais l'erreur étant humaine, il y a des brèches dans la protection de la vie privée tous les jours, même si elles sont petites. Mme Bengts entend travailler avec le gouvernement pour les colmater.

Elle enquête en outre sur le vol en mai dernier d'un ordinateur portable contenant des données sur la quasi-totalité des citoyens ténois. Elle pourra bientôt compter sur l'aide d'un commissaire adjoint, qui travaillera également pour la commission du Nunavut.

8 Aux jardins de la musique classique

Oscar Aguirre

Au XVIe siècle, le développement et l'innovation de différentes techniques pour écrire la musique continuent en ayant pour axe propulseur théorique les paradigmes proposés par l'école franco-flamande. Ces paradigmes permettent des architectures d'écriture musicale polyphonique de plus en plus complexe et intègrent des lettres et parfois des chansons complètes en langue vernaculaire, produisant une polyphonie acoustique que des chœurs de plus en plus nombreux en membres chantent sous les voutes des temples, basiliques et cathédrales.

Les basiliques majeures de Sainte-Marie-Majeure, Saint-Jean-de-Latran et la basilique Saint-Pierre du Vatican à Rome abritent des chorales de plus de 40 choristes distribués en différentes voix appelées aussi pupitres. Un pupitre peut rassembler plusieurs dizaines de personnes. Le nombre de pupitres dépend du nombre de portées sur lesquelles les compositeurs ont écrit la mélodie et l'harmonie de leurs oeuvres, car chacune des portées est écrite pour différents pupitres. La chorale de la basilique majeure Saint-Pierre du Vatican a comme chorales la *Cappella Giulia* et la chorale pontificale, cette dernière dédiée complètement au service du Pape. La Chorale de la *Capella Giulia* est instaurée en 1513, mais sa tradition est enracinée dans la *Scolla Cantorum* fondée par Gregoire au début du Moyen Âge. Elle guide les règles de la composition chorale et musicale dans toutes les églises catholiques jusqu'à l'émergence des écoles d'*Ars Antigua* et *Ars Nova* à l'Université de Paris, suivi par l'école bourguignonne et l'école franco-flamande. Appartenir à cette chorale c'est être sujet à une minutieuse sélection fondée sur la connaissance du choriste de la musique grégorienne et de la polyphonie flamande. En 1555, Giovanni Pierluigi Palestrina devient directeur de cette chorale et rayonne sur le monde de la composition écrite et de la direction musicale.

Lorsque Palestrina a 15 ans, il fait partie de la chorale de la basilique majeure de Sainte-Maria-Majeure où il excelle dans sa formation en chant grégorien, contrepoint, orgue et la composition des œuvres polyphoniques en suivant les acquis de l'école franco-flamande, ce qui lui permet d'être nommé chantre et directeur de la chorale de la *Cappella Giulia*. Ses œuvres de composition sont surtout des messes, madrigaux et motets. Compositions dans lesquelles il intègre de quatre à six pupitres, qui sont reprises par toute l'Europe et font de lui un des plus importants compositeurs et propulseurs des chorales complexes.

L'auteur anime *Trésor de la musique classique* à 21 h, les dimanches et mercredis sur CIVR 103,5 FM et Radiotaiga.com.



La Loi 101 ou l'Autoroute 401 : *la ruée vers l'Ouest des Immigrants francophones*

Les propos de Mme Denise Bombardier à l'émission TLMP du 21 octobre 2018 ont suscité beaucoup de réactions dans les communautés francophones vivant en milieu minoritaire. J'ai eu envie de rétorquer à Mme Bombardier que le Québec devrait plutôt balayer dans sa cour et tenter de retenir les francophones qui ont d'abord immigré au Québec, mais qui finissent par jeter l'éponge et s'en aller ailleurs au Canada. Je me suis souvenue d'un autre documentaire intitulé les *Québécois de la Loi 101* diffusé l'an dernier par Radio-Canada pour commémorer les 40 ans de la Loi 101. Le constat en était que les jeunes issus de l'immigration vivent une profonde crise identitaire même étant nés au Québec et leurs parents (bien que parlant une langue tierce) leur ayant transmis le français comme langue cible. Ils disent avoir du mal à se proclamer Québécois même si certains au fond d'eux-mêmes se sentent Québécois. J'avoue avoir ressenti la même chose malgré toutes les années que j'ai passées au Québec. Il me semblait présomptueux de me présenter comme une Québécoise, comme si cette identité était réservée et protégée comme une marque déposée. Comme si c'est une identité qu'on ne peut pas s'approprier, c'est à la société québécoise de l'octroyer ou pas. On n'ose pas s'autodéclarer québécois comme le dit si bien un des jeunes participant au documentaire de Radio-Canada. Par contre, je n'hésite pas à dire que je suis canadienne. Il y a cette ambivalence entre ce que nous ressentons, notre attachement au Québec et la réalité qui nous pousse à nous installer ailleurs au Canada.

« On va les avoir ces Anglais »

Lorsque je travaillais à Service Canada, j'avais un client qui venait s'enquérir régulièrement de divers services gouvernementaux. C'est un ainé francophone et pour lui, s'adresser au gouvernement revenait nécessairement à s'adresser aux « Anglais ». Pendant que je consultais son dossier ou que nous étions en ligne, attendant patiemment que le prochain agent nous réponde au téléphone, mon client répétait malicieusement son expression favorite « On va les avoir ces Anglais, on finira par les avoir » ! Il a passé plus de 70 ans dans le Nord, toute sa vie active en fait avec les « Anglais », et voilà que dans ses vieux jours, il déclare un peu à la blague qu'il a une revanche à prendre sur ses amis et voisins ! Cette anecdote illustre pour moi cette rivalité, qui existe encore entre les francophones et les anglophones et qui prend les immigrants, fraichement arrivés ou non, au dépourvu. Pour nous, les termes « séparatiste », « fédéraliste », « nationalisme québécois », « la charte des valeurs » sont autant de notions que nous peinons à appréhender et comprendre totalement. Nous nous sentons tiraillés, sommés en quelque sorte de choisir un camp dans un combat que nous n'arrivons pas à faire nôtre. Est-ce une des raisons pour lesquelles certains immigrants quittent le Québec ? En voulant protéger sa langue et sa culture, résister à l'assimilation et survivre comme société distincte, le Québec aurait-il tendance à se replier sur lui-même ?

Qu'en est-il de ces départs apparemment massifs des immigrants du Québec vers des cieux plus accueillants ?

Ne soyons pas alarmistes, les données de Statistique Canada révèlent que le taux de rétention des immigrants francophones au Québec est satisfaisant et comparable à celui des autres provinces lorsqu'ils accueillent des immigrants anglophones. Il n'y a pas d'exode et seulement un sixième des immigrants francophones quittent le Québec cinq ans après leur arrivée au Québec. Mais le phénomène reste tout de même assez intrigant. Pourquoi les immigrants qui ont d'abord posé leurs valises au Québec finissent par se ruer vers l'Ouest et/ou le Nord ? De mes discussions avec les autres immigrants, il ressort des similitudes qui rendent le tableau des statistiques un peu moins reluisant. Leurs histoires rappellent un peu l'exode qu'a déclenché la Loi 101 votée au Québec en 1977 pour protéger la langue française. On dit que 100 000 personnes anglophones avaient quitté Montréal en moins de cinq ans et emprunté l'autoroute 401 en direction de Toronto, rebutés par la perspective de devoir apprendre et utiliser le français dans leur vie quotidienne.

Pour nous les immigrants francophones, la Loi 101 n'est pas rébarbative puisque nous choisissons le Québec comme terre d'accueil justement à cause du français. Alors pourquoi ces départs, si la langue n'est pas le problème ? C'est essentiellement la difficulté de dénicher un travail qui corresponde à nos qualifications. Et pourtant, il est plus facile d'étudier au Québec; le programme de prêts et bourses est avantageux, les frais de scolarité y sont moins élevés et le système de garderie abordable permet aux parents de jeunes enfants de poursuivre leur scolarité.

Une fois les diplômes en poche, c'est la galère

Dans un entretien d'embauche à Montréal, un immigrant se fait répondre que son anglais n'est pas assez bon. Il se dit prêt à l'améliorer au cours de sa période d'essai, mais on ne lui en donne pas la possibilité, ses autres qualifications ne semblent pas être des critères aussi essentiels que la maitrise de l'anglais. Quel paradoxe dans la province de la Loi 101 ! Un autre doit traverser la rivière des Outaouais pour obtenir son certificat d'enseignant et y décrocher son premier poste dans une école d'immersion d'Ottawa malgré un anglais rudimentaire. Il finit par accepter un poste dans le Grand Nord québécois avant de décider d'aller plus à l'Ouest. Un autre est renvoyé à la fin de sa période probatoire de six mois à cause d'une erreur faite le premier jour, erreur qualifiée d'infraction à la sécurité du système informatique. Cette faute n'avait pas semblé inquiéter outre mesure la personne responsable de l'orientation et avait été corrigée aussitôt. Six mois plus tard, on a signifié à l'immigrant que l'essai a été non concluant. Plusieurs déceptions de ce genre qui peuvent décider quelqu'un à changer de cap et choisir l'Ouest, en dépit de la barrière linguistique.

Dans l'Ouest et le Nord canadien, le marché du travail est plus ouvert et plus accueillant pour les immigrants, peu importe leur langue maternelle

Ce qui pourrait être considéré comme une barrière linguistique insurmontable est vu comme un défi à relever, et par l'employeur et par l'employé conjointement, et cet effort commun finit par payer. Certes, la perception que nous les immigrants avons d'être parfois soumis à de doubles standards, d'être plus surveillés que nos collègues demeure, mais dans l'Ouest et le Nord, on nous donne la chance de prouver nos compétences. Nous avons le sentiment que dans l'Ouest et le Nord, tout le monde est plutôt logé à la même enseigne en termes d'avancement professionnel. Il faut être présent, se présenter au bon moment et au bon endroit et mettre la main à la pâte et le reste suivra en temps et lieu. La pâte finit par lever. D'une façon ou d'une autre. Dans la Belle Province, les choses sont loin d'être aussi simples. Tout est dans la manière de faire. Alors que dans l'Ouest et le Nord, tout est axé sur le résultat. La culture, l'accent, l'origine, pure laine ou pas, tout cela est relégué au second plan, voire même carrément ignoré. C'est le sentiment qu'ont les immigrants qui ont fait le saut vers l'Ouest ou le Grand Nord canadien.

La Loi 101 a assuré la survie du français au Québec en francisant les immigrants, mais n'a pas réussi à forger l'identité québécoise au sein des communautés culturelles. Le Québec risque de devenir de plus en plus un passage et non un lieu de résidence permanente des immigrants francophones qui sont pourtant les immigrants naturels qui devraient s'y intégrer plus facilement. Tout un chantier pour le gouvernement du nouveau Premier ministre Legault qui dit vouloir accueillir moins d'immigrants pour pouvoir mieux les intégrer.

Sur les planches

YAO slamme avec l'AFCY

L'artiste explore des thématiques variées avec un angle introspectif.

Denis Lord

Le présent est plutôt souriant pour YAO, le rappeur d'Ottawa, et on peut subodorer que ce sourire sera partagé avec l'auditoire de son spectacle organisé par l'Association franco-culturelle de Yellowknife, le 13 novembre prochain, sur la scène du Elks Logde de la capitale.

Effectivement, sa synthèse soul, pop et funk semble populaire et YAO cumule les honneurs. Il a entre autres remporté en 2015 le prix Édith-Butler de la Fondation de la Société Professionnelle des Auteurs et des Compositeurs du Québec, année où il était en nomination dans sept catégories au gala Trille d'or, de l'Association des professionnels de la chanson et de la musique. Son dernier opus, *Lapsus* (2016), s'est classé 24e du Top 200 des nouveautés francophones sur iTunes Canada, dans la catégorie French Pop.

Preuve que l'audace a parfois des fruits bien murs. Car cet album, YAO l'a conçu avec une contrainte singulière : celle d'écrire et de terminer chaque chanson en 48 heures, sans plus la retoucher. Une démarche à cœur ouvert.

« On laisse donc tomber les filtres typiques et on va dans l'authenticité, explique YAO. Aujourd'hui, les gens veulent de l'authenticité. Ils veulent se retrouver à travers les chansons, entendre parler de choses qui les touchent. La musique urbaine parfois manque de cette authenticité. »

Introspection

Sur *Lapsus*, YAO explore les relations amoureuses, mais sans s'y restreindre. « Mes thèmes varient, explique-t-il. Je parle parfois de la perte d'un être cher dans un accident de voiture suite à des facultés affaiblies, de nos rêves d'enfants. *Étrange absurdité* aborde les tensions raciales, la xénophobie. [...] *Nomade* parle de ce désir de vouloir partir d'une petite communauté, car on en veut plus, mais il y a des risques. »

En dernière analyse, pour paraphraser l'auteur-compositeur-interprète, son grand thème, c'est l'humain et ses émotions, abordé dans une dominante introspective.

YAO travaille depuis octobre 2017 sur son nouvel album, dont il avait initialement prévu la sortie pour 2020. Mais il a commencé à diffuser des chansons ici et là. *Dis-moi que tu m'aimes encore* est sorti sur la plupart des plateformes numériques fin octobre, deux autres nouveaux titres devraient respectivement sortir en janvier et au printemps.

Inédites ou encore en chantier, ces chansons feront partie du spectacle de YAO à Yellowknife, où il sera accompagné par quatre musiciens.

« Je grandis, je muris, je vis certaines choses que je veux me permettre de partager, c'est l'idée derrière ce prochain album, explique YAO, l'évolution de la personne et de l'artiste entre ce premier album solo de 2011 et aujourd'hui.

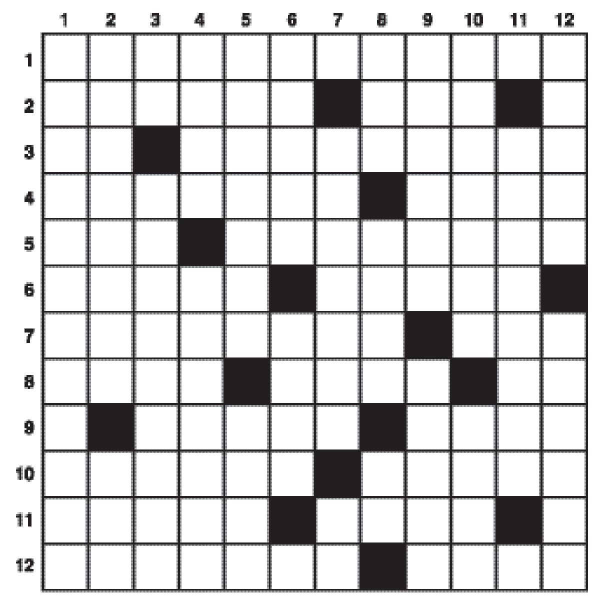
YAO est venu à Yellowknife en septembre 2017 à l'occasion de l'évènement de réseautage musical Contact'Ouest et a été un mentor pour les artistes locaux participants au Cabaret Taïga.

Sa tournée *Nomade* se poursuit jusqu'en avril 2019.



MOTS CROISÉS

Nº 582



HORIZONTALEMENT

1- Abus d'écritures administratives.
2- Endroits où l'on peut se reposer. — Unité de mesure.
3- Doublée. — Chénopodes.
4- Honteux. — Quantité quelconque.
5- Whisky canadien. — Éléments entrant dans la production d'un bien.
6- Relatif à un axe. — Se dit d'un corps gras à odeur forte et âcre.
7- Troisième période de l'ère primaire. — Unité de mesure de travail.
8- Mélange parfumé ajouté à l'eau de bain. — Se dit d'un navire naviguant sur lest. — Article.
9- Personnes. — Attitude du corps.
10- Es au début de. — Imiter.
11- Manquée. — Personne.
12- Esturgeon. — Fleuve d'Irlande.

VERTICALEMENT

1- Qui se complaisent dans l'abus d'écritures administratives.
2- Paralysie. — Pianiste français (1890-1956).
3- Lettre de l'alphabet grec. — Pavot.
4- Cerf. — Rendre un vêtement brillant par l'usure.
5- Il possède des rentes. — Effectif.
6- Ville des Pays-Bas. — Laval et Montréal y sont situées.
7- Famille française. — Doublée.
8- Poisson comestible. — Degré d'importance. — Personnel.
9- Fleuve des Enfers. — Cheville de bois.
10- Fait de ne pas fournir la couleur demandée aux cartes. — Prénom masculin.
11- Enzyme.
12- Utiles en boucherie. — Lutte, conflit.

RÉPONSE DU Nº 582

Horoscope

SEMAINE DU 11 AU 17 NOVEMBRE 2018

Signes chanceux de la semaine : Bélier, Taureau et Gémeaux

BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Vous vous occuperez d'un groupe de gens lors d'une activité qui sera des plus mémorables. Les résultats seront proportionnels aux efforts que vous fournirez pour ce projet et vous réussirez même à surmonter une certaine timidité.



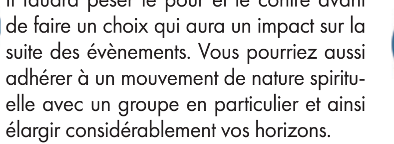
TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Vous serez confronté à de nombreuses responsabilités cette semaine. Vous réussirez à établir un ordre de priorité conforme à vos capacités. De plus, vos proches vous aideront à préparer votre plan de match afin de déployer une efficacité exemplaire.



GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Planifier un retour aux études n'est pas toujours chose facile. Il s'agit toutefois d'une décision des plus profitables et en parfait accord avec vos valeurs et vos objectifs de vie. La persévérance ainsi que le soutien de vos proches seront les clés du succès.



CANCER (22 juin - 23 juillet)
Il faudra peser le pour et le contre avant de faire un choix qui aura un impact sur la suite des évènements. Vous pourriez aussi adhérer à un mouvement de nature spirituelle avec un groupe en particulier et ainsi élargir considérablement vos horizons.





LION (24 juillet - 23 août)
Vous devrez mûrir votre réflexion avant de prendre la moindre décision, et ce, même si on vous met un peu de pression. Vos intuitions vous guideront vers la bonne réponse et ce sera la patience qui vous inspirera les solutions.



VIERGE (24 août - 23 septembre)
Il faudra consacrer beaucoup de temps à la préparation d'une négociation afin qu'elle vous soit favorable en bout de ligne. Vous réussirez aussi à trouver les solutions miracles à tous vos problèmes financiers ou à décrocher l'emploi de vos rêves.



BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Après avoir bien calculé ce que vous pouvez vous permettre, vous vous consacrerez au magasinage pour refaire votre garde-robe dans les plus belles boutiques. Vous soignerez votre apparence afin d'occuper des fonctions plus importantes au travail.



SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Il ne sera pas toujours facile de vous faire sortir de la maison. Vous pourriez même effectuer une partie de votre boulot dans le confort de votre foyer et ainsi redoubler d'efficacité. Vous vous lancerez également dans un grand ménage.



SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Il est possible que vous viviez un peu de confusion avec un membre de la famille. Évitez d'étirer la situation avant de remettre les pendules à l'heure, car il est important de déterminer qui prend les décisions. Autrement, vous ne verrez pas la lumière au bout du tunnel.



CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Vous bénéficierez d'une promotion inattendue à la suite du départ d'un collègue, par exemple. Vous aurez sûrement le droit d'utiliser la chaise du patron lorsqu'il s'accordera des vacances. Sinon, vous obtiendrez tout simplement une augmentation de salaire.



VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Tous les éléments se mettent en place pour que vous puissiez régler de nombreux soucis assez rapidement. Au travail, vous bénéficierez d'une grande inspiration qui conduira vos projets dans la bonne direction tout en permettant l'accomplissement de vos objectifs.



POISSONS (19 février - 20 mars)
Avec le ressourcement adéquat, vous réussirez à améliorer votre situation dans toutes les sphères de votre vie. L'inspiration vous aidera à faire les transformations nécessaires pour votre mieux-être tout en favorisant une ouverture vers une plus grande spiritualité.